

*Attribution de temps*

leur seule possibilité d'essayer de faire comprendre au gouvernement qu'il existe une crise du logement au Canada et que le gouvernement n'est pas parvenu à l'enrayer avec les budgets de 1980 et de 1981 et ce, après cinq jours de débat et tout en sachant très bien que le projet de loi sera appuyé par la plupart des députés, même si on lui reproche de ne pas être suffisant.

**Des voix:** Bravo!

**M. McGrath:** C'est ça notre responsabilité, monsieur l'Orateur. Il suffit que nous consultations les propres prévisions du ministre. Cette année, nous avons besoin de 77,500 logements, mais combien en aurons-nous? Nous en aurons 15,000 parce que, au dire du ministre lui-même, on ne construira aucun logement locatif au Canada cette année, sauf ceux qui sont subventionnés par l'État. Nous savons que la seule assistance que recevront les constructeurs de logements locatifs cette année—et ils n'y ont pas tous droit—est le prêt de \$7,500 sans intérêt. Le nombre de logements sociaux construits cette année baissera sensiblement. Ce sont des détails que le ministre trouvera dans le budget. Nous avons construit 30,000 logements l'an dernier, mais cette année le gouvernement n'a pas l'intention d'en construire plus de 25,000.

Fait étonnant, le ministre des Travaux publics, un homme sincère, honnête et honorable, cherche à innocenter le gouvernement d'avoir mal géré l'économie. Le gouvernement a peut-être une excuse pour sa mauvaise gestion de l'économie, monsieur l'Orateur, mais certainement pas pour son abus de la Chambre!

**Des voix:** Bravo!

• (1540)

[Français]

**M. Dennis Dawson (Louis-Hébert):** Monsieur le président, je dois admettre que je suis étonné, car à chaque fois que je prends la parole à la Chambre après un ministre de l'ancien gouvernement progressiste conservateur, je constate que ce dernier donne aux libéraux des leçons, parce que l'honorable député était membre d'un gouvernement qui avait à l'époque, en 1979-1980, décidé d'abolir la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Le mot d'ordre, c'était la privatisation. Il fallait donner à l'entreprise privée la responsabilité dans le domaine de la construction et du logement. L'honorable député était membre de ce gouvernement-là. Peut-on le croire sérieux lorsque, aujourd'hui, il nous dit qu'ils vont probablement appuyer ce bill, monsieur le président? Je pense que c'est tout simplement de l'hypocrisie. Ils ont débattu ce bill ici pendant six jours. Il y aura une autre journée de débat aujourd'hui et une autre lundi prochain, sept jours de temps, puis ensuite il nous dit qu'ils vont probablement voter pour le bill, monsieur le président.

C'est de l'hypocrisie, monsieur le président, et je pense que les Québécois, les Canadiens, vont s'en apercevoir, parce que, à toutes fins pratiques, s'il regarde ce que propose le ministre, c'est tout simplement aider à la relance non pas uniquement par le biais du gouvernement mais en aidant l'entreprise privée dans la relance de l'industrie de la construction. Venant d'une circonscription résidentielle, je sais fort bien ce que ça peut impliquer pour l'entreprise privée et pour les promoteurs et les constructeurs dans ma circonscription. Je vis dans une circonscription où grâce à ce gouvernement plusieurs projets de résidences pour personnes âgées ont été construites avec les fonds

du gouvernement mais avec la collaboration de l'entreprise privée, qu'il s'agisse de pavillons pour personnes âgées, de pavillons qui ont été construits en collaboration par le programme coopératif, je pense, monsieur le président, qu'on n'a pas à recevoir de leçon de l'honorable député et de son parti; ils ont prouvé lorsqu'ils formaient le gouvernement qu'ils n'étaient pas capables de gouverner, et les Canadiens les ont jugés sur ce fait-là.

Monsieur le président, j'aimerais en profiter aussi. Je suis reconnaissant d'avoir l'occasion de traiter des mesures qui sont déposées devant la Chambre, et d'étudier les propositions avancées étant donné qu'elles revêtent tellement d'importance pour les Canadiens. J'ai entendu de nombreux députés d'en face se plaindre depuis plusieurs longues semaines à maintes reprises que le projet de loi ne va pas assez loin. J'ai entendu les députés faire la lecture de lettres déplorant la situation particulièrement fâcheuse de leurs propres électeurs. Je me demande jusqu'à quel point ils se soucient, jusqu'à quel point ils veulent vraiment assumer leurs responsabilités et prêter une oreille attentive à cette détresse qu'ils ont reçue de leurs électeurs. C'est cela que nous faisons, monsieur le président. Nous arrêtons de parler et nous agissons. S'ils avaient été plus réceptifs, ils auraient sans délai permis l'adoption du projet de loi parce que c'est ce que les Canadiens veulent. S'ils étaient responsables, ils cesseraient de parler de cette idée grandiose d'ajouter au projet de l'argent dont nous ne disposons pas, cette opposition qui dit que le gouvernement dépense trop; on a pu constater toute la semaine au sujet de la question du dépôt des crédits qu'ils trouvent qu'on dépense trop, et pourtant ils se lèvent constamment dans cette Chambre pour nous demander de dépenser encore d'autre argent. Je suis fier, monsieur le président, de faire partie d'une équipe qui se montre attentive aux besoins des Canadiens tout en étant consciente de ses devoirs de législateur efficace, soit de proposer et d'appuyer des mesures que le pays peut se permettre, et se montrer juste à l'égard de ses électeurs.

Monsieur le président, l'incidence des régimes canadiens, de renouvellement d'hypothèques et de construction de logements locatifs pourrait être vraiment spectaculaire. De nombreux députés d'en face ont fait état de la présente crise du logement que traversent les Canadiens de toutes les régions. Parlons donc du cas précis de familles canadiennes qui devront consacrer plus de 30 p. 100 de leur revenu brut pour se loger. Quelle ironie d'entendre cela des députés de l'opposition! Le projet de loi actuel vise précisément à modifier et à venir en aide à ces cas vraiment dignes d'attention. Je vous demande, monsieur le président, pourquoi les partis de l'opposition continuent d'éterniser ce débat. S'ils sont réellement conscients de la nécessité de ce projet de loi, ils auraient dû l'appuyer depuis qu'il est débattu dans cette Chambre. Ce projet de loi prévoit consacrer 350 millions de dollars à des initiatives relatives au logement qui ne demandent qu'à être mises en œuvre pour les Canadiens, avec la collaboration de l'entreprise privée, des constructeurs et des promoteurs partout dans le Canada, partout dans le Québec, et en ce qui me concerne dans la circonscription de Louis-Hébert, cela va être grandement apprécié par les gens du milieu, par ceux qui cherchent des résidences et qui cherchent à en construire. Cela représenterait un premier élan vers la relance de l'industrie de la construction domiciliaire au Québec et au Canada.